

ANNEXE 5 – DISPENSES ET EQUIVALENCES

Le candidat titulaire d'une certification, titre ou résultat sportif figurant dans la colonne de gauche du tableau ci-dessous est dispensé des exigences techniques préalables à l'entrée en formation (ETP) et/ou du test de vérification des exigences préalables à la mise en situation professionnelle (EPMSP) et/ou obtient la ou les unité(s) capitalisable(s) correspondante(s) de l'Accompagnateur de tourisme équestre

Accompagnateur de tourisme équestre										
Equivalences dans l'ATE	ETP (1)	EPMSP (2)	UC 1		UC 2			UC 3		
			Dispense MSP (3)	Dispense Rapport (4)	Dispense Dossier (5)	Dispense SE (6)	Dispense Entretien (7)	Dispense MSPS (8)	Dispense DTM (9)	Dispense DTE (10)
Candidat justifiant des exigences préalables à l'inscription à l'examen composé d'épreuves ponctuelles prévues au III-4.b du présent règlement			X						X	
Brevets fédéraux										
Brevet d'Animateur Poney délivré jusqu'au 28/08/2007		X	X						X	
Titres à finalité professionnelle enregistrés au RNCP										
Animateur Poney délivré après le 13/11/2009		X	X						X	
Animateur Assistant d'Equitation		X	X						X	
Animateur d'Equitation		X	X						X	
Moniteur d'équitation options Attelage ou Equitation Western		X	X	X					X	
Certifications délivrées par le ministère chargé des sports										
BAPAAT Poney		X	X						X	
BAPAAT Randonnée équestre (11)	X	X	X						X	
BEES 1 Activités équestres ou Equitation (11)	X	X	X	X					X	X
BPJEPS Activités équestres mention Tourisme équestre (11)	X	X	X	X	X	X	X		X	X
BPJEPS Activités équestres autres mentions (11)	X	X	X	X					X	X
BPJEPS Educateur sportif mention Activités équestres (11)	X	X	X	X					X	X
Certificats de qualification professionnelle délivrés par la Commission paritaire nationale de l'emploi- Entreprises équestres enregistrés au RNCP										
CQP Animateur Soigneur Assistant (11)		X	X						X	
CQP Organisateur de Randonnée Equestre(11)	X	X	X	X	X	X	X		X	X
CQP Enseignant Animateur d'Equitation (11)	X	X	X	X					X	X
Résultats sportifs										
3 participations en TREC en épreuves Club Elite ou Amateur 3 minimum ou équivalentes avec un minimum de 75% des points sur chaque test	X									
3 participations en TREC en épreuves Amateur 2 minimum ou équivalentes avec un minimum de 75% des points sur chaque test	X									X

(1) : Dispense des exigences techniques préalables à l'entrée en formation

(2) : Dispense des exigences préalables à la mise en situation professionnelle

(3) : Dispense de la mise en situation professionnelle « Entretien et sécurisation de la structure équestre »

(4) : Dispense du rapport de stage

(5) : Dispense du dossier roadbook

(6) : Dispense de l'accompagnement de sortie équestre

(7) : Dispense de l'entretien consécutif à la sortie équestre

(8) : Dispense de la mise en situation professionnelle « Soins des équidés et suivi de la cavalerie »

(9) : Dispense de la démonstration technique Maréchalier

(10) : Dispense de la démonstration technique équestre

(11) : Candidats attestant d'une expérience professionnelle d'une durée d'1 an minimum dans le champ de l'encadrement du tourisme équestre.